IL DÉPOSERA UNE PLAINTE CONTRE LE GÉNÉRAL TOUFIK, MOHAMED CHARFI ET L'EX-PROCUREUR D'ALGER

L'affaire Chakib Khelil 2 peut commencer

«L'affaire Chakib Khelil 2» ne fait que commencer ! A peine rentré au pays, à la surprise générale, jeudi dernier comme le font les véritables héros de la nation, celui que les Algériens ont depuis des années fini par associer le nom à la grande corruption, ne compte pas se suffire d'une simple réhabilitation. L'homme se prépare même à inverser les rôles, croyons-nous savoir et comme l'atteste la campagne en cours, lancée par Ammar Saâdani et entretenue par les médias inféodés au cercle présidentiel.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Comme nous l'annoncions dans notre précédente édition, l'ancien ministre de l'Energie et des Mines se prépare, affirme-t-on de bonne source, à lancer une contre-attaque judiciaire en déposant des plaintes contre l'ex-patron de ce qui était le Département du renseignement et de la sécurité, DRS, à savoir le général de corps d'armée Mohamed Médiène, dit Toufik, l'ancien ministre de la Justice Mohamed Charfi et l'ancien procureur général de la cour d'Alger qui avait émis des mandats d'arrêt internationaux contre lui, ainsi que des membres de sa famille à l'été 2013. Rien que cela ! Il va sans dire que dans un pays où un individu peut se permettre de quitter le territoire national pour ne pas être inquiété par la justice pour rentrer, trois années plus tard via le salon d'honneur, tout reste possible.

Et sans être un éminent juriste, il est aisé de comprendre d'où viennent toutes ces instructions suprêmes qui se traduisent en des «miracles» en série : Bouteflika. Sans cela, Ammar Saâdani ne se serait jamais risqué à «réclamer» le retour de Chakib Khelil et même à se prononcer publiquement sur son… innocence !

De même que Chakib Khelil ne se serait pas risqué à quitter le territoire national en 2013, en toute impunité, ni à se risquer à rentrer en ce 17 mars 2016. Idem, bien sûr, pour le wali d'Oran qui sera chargé d'accueillir en personne l'illustre «revenant».

En mettant de côté donc toutes les gesticulations intellectuelles et savantes d'une armée d'experts ou de prétendus experts en matière juridique, l'équation est toute simple : Abdelaziz Bouteflika a décidé, et le reste n'est que littérature ! C'est un peu lorsque, en août 2013, il avait décidé d'imposer Ammar Saâdani à la tête du Front de libération nationale.

Tel un rouleau compresseur, une instruction présidentielle écrase tout sur son passage. Rien ne lui résiste : ni les réserves fondées d'un ministre de l'Intérieur qui avait fini par être «remercié» au remaniement d'après, ni une décision de justice, censée être sans appel parce que prise par la cour d'Etat mais qui sera quand même annulée par une autre décision prise par une juridiction subalterne. Bouteflika aura donc choisi cette fois-ci de réhabiliter Chakib Khelil, et il le fera. La question reste seulement de savoir quel rôle il compte lui faire jouer dans ce qui convient d'appeler, désormais, «l'affaire Chakib Khelil 2».

Depuis le 13 septembre 2015, tout un service de sécurité, le DRS, est traîné dans la boue au point où, parfois, on a l'impression d'avoir affaire à une authentique organisation terroriste ! D'ordinaire, un tel traitement d'un ex-service de sécurité distingue des pays qui sortent d'un putsch ou d'un changement révolutionnaire de régime. Comme c'était les cas de la Gestapo, de la Stasi, des redoutables services sud-africains sous le régime de l'apartheid, etc. ! Or, le 13 septembre, en Algérie, il n'y a eu ni changement de régime, ni putsh, ni révolution. Simplement le limogeage d'un responsable des services de sécurité et un simple réaménagement de l'organigramme du même service ! Pourquoi s'acharne-t-on alors à diaboliser les services de sécurité algériens ? Un vrai mystère au moment où l'autorité présidentielle n'est remise en cause par aucune partie, ni au sein du pouvoir, ni en dehors.

Photo : NewPress

Chakib Khelil.

Mieux, jamais aucun autre Président algérien n'a disposé de pouvoirs aussi larges que ceux de Bouteflika depuis 2014, malgré sa lourde maladie.

Assurément, les procès à venir que lancera Chakib Khelil, notamment contre le général Toufik, fourniront quelques élements de réponses…

K. A.

RETOUR AU PAYS DE CHAKIB KHELIL

Me Ksentini invite à «ne pas politiser l'affaire»

Me Farouk Ksentini ne veut pas se prononcer sur le retour au pays de l'ex-ministre de l'Energie et des Mines. Plus que cela, il va jusqu'à dire «ignorer» le mandat d'arrêt international lancé contre Chakib Khelil pour son inculpation dans l'affaire Sonatrach 2, selon l'ex-procureur général près la cour d'Alger.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - «Je n'ai jamais entendu parler d'un mandat d'arrêt contre l'ex-ministre de l'Energie et des Mines. Je n'ai rien vu du dossier, aucun chef d'inculpation. Tout ce que je sais du dossier, je ne l'ai su qu'à travers la presse. Il n'y a aucune accusation officielle et le concerné n'a pas été présenté devant le juge. Donc, il est libre de sortir et de rentrer quand il veut», répliquait, hier samedi, le président de la Commission nationale pour la protection et la promotion des droits de l'Homme (CNPPDH), au forum du quotidien *DK News*.

Une «méconnaissance» qui a intrigué plus d'un présent, lesdits mandats d'arrêt ayant été rendus publics par l'ex-procureur général près la cour d'Alger, Belkacem Zoghmati, lors d'une conférence de presse tenue le 13 août 2013. Et les chefs d'inculpation retenus contre ces personnes que l'illustre avocat affirme ne pas exister sont la corruption, le blanchiment d'argent, la conclusion de contrats contraire à la réglementation, abus de pouvoir et constitution de bandes criminelles organisées. «C'est une véritable pieuvre qui a ses tentacules partout» a, en effet, commenté Belkacem Zoghmati qui sera renvoyé dans le sillage d'un mouvement restreint dans le corps des présidents de cours de justice, des procureurs généraux ainsi que des présidents de tribunaux administratifs, opéré par le président de la République en septembre dernier.

Photo : NewPress

Me Farouk Ksentini.

Cela dit, le président de la CNPPDH se ressaisira peu après, évoquant «des vices de forme» dans la procédure de lancement desdits mandats d'arrêt, affirmant que ce genre de mandats «peut faire l'objet de prescription».

Et de conseiller de «ne pas politiser cette affaire qui est éminemment judiciaire», car pour lui, «la présomption d'innocence est sacrée et les développements des événements nous renseigneront davantage».

Soutenant «ne pas fabuler contre les gens» et parce que «je respecte trop la loi et les personnes», Me Ksentini s'interrogera : «Où est la preuve ?»

M. K.

ABDELMADJID MENASRA À PROPOS DE L'ACCUEIL OFFICIEL FAIT À CHAKIB KHELIL :

«C'est une provocation pour les Algériens»

S'il ne préjuge pas de la culpabilité ou de l'innocence de Chakib Khelil, qui sont du ressort de la justice, le chef de file du Front du changement (FC), Abdelmadjid Menasra, estime, néanmoins, que l'accueil officiel qui lui a été réservé à son retour au pays est «une provocation» à l'égard des Algériens.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - S'exprimant hier à l'occasion de la célébration du 4e anniversaire de la création du parti, qui a eu lieu à la salle Atlas de Bab-el-Oued, Abdelmadjid Menasra a usé d'ironie en disant que «la seule chose qui ne soit pas inquiétée dans notre pays est la corruption», allant même jusqu'à dire que ce phénomène qui gangrène de larges pans de l'administration algérienne y compris les plus hautes, bénéficie d'une protection et de l'immunité.

«Je n'ai rien avec lui (Khelil), et je ne sais pas s'il est coupable ou innocent. Ce que je sais, toutefois, est qu'il y a eu de l'argent qui a été volé en Algérie, qu'il y a eu des passations de marchés douteuses et personne, du président de la République jusqu'au citoyen lambda, ne peut nier que la corruption existe dans notre pays. Je me demande pourquoi aucun des ministres n'a été inquiété. Moi je dis que si un ministère a connu des affaires de corruption (comme c'est le cas du ministère de l'Énergie), la justice doit poursuivre le ministre avant le fonctionnaire», a martelé Menasra devant ses sympathisants et militants. Ce dernier a déclaré que le phénomène de la corruption a pris des proportions telles qu'il bénéficie même de l'immunité.

Le retour de Chakib Khelil, qui a été un collègue de Menasra au gouvernement à deux reprises, pose problème pour le président du FC dans la mesure où l'ancien ministre a eu droit à un accueil officiel (accueilli à l'aéroport par le wali d'Oran), estimant que cet accueil est une «provocation» pour le peuple algérien. «Si, comme le prétendent certains, il s'agit d'un retour d'un simple citoyen dans son pays pourquoi a-t-il droit à un accueil par le wali ?», s'interroge Menasra qui s'étonne que certains médias sont allés même jusqu'à présenter Chakib Khelil comme «un héros».

Une manière de procéder qui, selon Menasra, envoie de «mauvais signaux» au peuple, estimant que, quand bien même Khelil serait innocent, ce genre de messages «le desservent et lui nuisent».

Y. D.

Photo : Samir Sid

Menasra, président du FC.